

## Paramétrage Agirc-Arrco de la DSN version 2020 pour le paiement des cotisations

Si utilisation du paiement DSN SEPA		Paiement des cotisations Expatriés à Malakoff Humanis International Agirc-Arrco	
Code rubrique	Intitulé rubrique	Données à renseigner	
S21.G00.20.001	Identifiant organisme de Protection sociale	Valeur : <b>775 675 218 00132</b> Il s'agit du SIRET de Malakoff Humanis International Agirc-Arrco.	
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	SIRET de l'établissement de l'entreprise déclarée concerné par le paiement.	
S21.G00.20.003	BIC	Coordonnées bancaires sur lesquelles sera prélevé le montant de l'ordre de règlement.	
S21.G00.20.004	IBAN	Coordonnées bancaires sur lesquelles sera prélevé le montant de l'ordre de règlement.	
S21.G00.20.005	Montant du versement	Montant des cotisations réglées pour la population expatriée déclarée à Malakoff Humanis International Agirc-Arrco.	
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	Début de la période concernée par le paiement.	
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	Fin de la période concernée par le paiement.	
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	Ne doit pas être utilisé pour le régime Agirc-Arrco	
S21.G00.20.010	Mode de paiement	Valeur : 05 Prélèvement SEPA <i>Les valeurs 01 (chèque), 02 (virement) et 04 (titre inter-bancaire de paiement) ne sont pas exploitées par l'Agirc-Arrco.</i>	
S21.G00.20.011	Date de paiement	Cette rubrique peut ne pas être renseignée : le prélèvement sera exécuté au plus tard le dernier jour ouvré du mois d'exigibilité des cotisations. Si une date est renseignée, elle sera respectée, sans pour autant dépasser la date limite de paiement. <i>Article 44-3 de l'Accord National Interprofessionnel du 17 novembre 2017 : les entreprises disposent d'un délai d'un mois, à compter de la date d'exigibilité, pour verser leurs cotisations. Le versement doit être effectif au plus tard le 25 du mois</i>	
S21.G00.20.012	SIRET payeur	A utiliser si un établissement délègue le paiement de ses cotisations à un autre établissement.	

[Lien vers les modalités de règlement des cotisations Agirc-Arrco](#)

[Lien vers l'accord national interprofessionnel du 17 novembre 2017 cité ci-dessus](#)

[Lien vers le cahier d'aide à la codification pour la retraite complémentaire Agirc-Arrco](#)